

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2026 (PV Modifié)



Les membres de l'association se sont réunis sur convocation du président le vendredi 17 avril 2026 salle « Fénelon », Hôtel Restaurant « La Chartreuse », 46000 Cahors.

L'assemblée est présidée par le Dr Yves Botreau. Le président ouvre la séance à 16 h 37 Il remercie les membres présents de leur participation à cette Assemblée générale. Il remercie également le restaurant « La Chartreuse » pour la mise à disposition à titre gratuit de la salle.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de l'AGO du 15 avril 2025
- rapport moral et rapport d'activité 2025
- rapport financier 2025
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- approbation des comptes et quitus aux administrateurs pour leur gestion
- affectation du résultat 2025
- rapport spécial du commissaire aux comptes
- approbation des conventions réglementées
- projets 2026
- approbation du budget prévisionnel 2026
- accord de principe pour l'acquisition d'un local du siège du comité adapté à ses missions
- élections au Conseil d'administration
- questions diverses.

Annexe 1 : liste des 36 participants dont 26 votants, plus 11 membres représentés. Soit un total de 37 voix.

A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 15 AVRIL 2025

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2025 a été mis en consultation au préalable sur internet.

1^{ère} résolution

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 15 avril 2025.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

B) RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Annexe 2 : rapport annuel 2025 pages 1 à 19 (1^{ère} partie : rapport d'activité 2025).

2^{ème} résolution

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et le rapport d'activité du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

C) RAPPORT FINANCIER 2025

Annexe 2 : rapport annuel 2025 pages 20 à 30 (2^{ème} partie : rapport financier 2025).

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes présentés font ressortir un excédent de résultat de **194 890,43 €**.

D) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les participants prennent connaissance du rapport sur les comptes annuels établi en date du 1er avril 2026 par Mme DESTRUEL, Commissaire aux comptes à Sodecal Audit (Montauban). Lecture faite par Mme DESTRUEL.

E) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025 ET QUITUS

3^{ème} résolution

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2025, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025, l'Assemblée générale approuve les comptes 2025 arrêtés par le Conseil d'administration du 31 mars 2026.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4^{ème} résolution

L'Assemblée générale donne quitus au trésorier du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

F) AFFECTATION DU RESULTAT 2025

La proposition d'affectation du résultat est la suivante :

	DEBIT	CREDIT
Compte 120000 excédent exercice comptable 2025	194 890,43 €	
Compte 106500 fonds de réserve générale		194 890,43 €

5^{ème} résolution

Ayant approuvé la constatation d'un résultat bénéficiaire de 194 890,43 € pour l'exercice 2025 et sur proposition du Conseil d'administration du 31 mars 2026, l'Assemblée générale décide d'en affecter la totalité au fonds de réserve générale soit 194 890,43 €.

Un complément d'information est apporté concernant la répartition du bénéfice de 77 877 € du Relais pour la Vie de Figeac : une partie a été placée en fonds dédié (3705,36 €), et le solde sera inscrit en réserve. Le suivi des dépenses sera assuré de manière extracomptable.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Les réserves du Comité s'élèvent à 629 525,41 €.

G) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL

Mme DESTRUDEL communique le rapport spécial portant sur les conventions règlementées conclues entre l'association et les administrateurs : il fait état de l'aide financière d'un montant de 2000 € versée à l'ASP du Lot et concerne Anna ROZIÈRES administrateur de l'ASP.

6^{-ème} résolution

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Départ de Mme Odette Margot.

H) PROJETS ET BUDGET PREVISIONNEL 2026

Volonté de s'inscrire dans une démarche commune engageant l'ensemble du réseau de la Ligue nationale suite au dernier congrès national « Cap 2030 : demain s'invente aujourd'hui. Construisons ensemble la stratégie de demain ! »

- Dans le domaine « accompagner pour aider » : harmoniser l'accueil des personnes malades et leurs aidants sur l'ensemble du département et leur proposer un parcours personnalisé et coordonné.
- « Prévenir pour protéger » : développer deux orientations « Ma Ville se ligue » et l'Ecole promotrice de santé et renforcer nos actions auprès du public vulnérable.
- Poursuivre le soutien indispensable aux équipes de chercheurs.

Le budget prévisionnel 2026 a été approuvé lors du Conseil d'administration du 18/12/2025 pour un montant total de 455 600 € (**Annexe 3**).

7^{-ème} résolution

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration du 18/12/2025 l'Assemblée générale approuve le budget du Comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2026.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

I) ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER POUR LE SIEGE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT

Le Conseil d'administration du 31 mars 2026 a approuvé à la majorité la décision de l'achat d'un local adapté aux besoins du siège avec revente du local actuel.

L'Assemblée générale ordinaire du comité départemental du Lot de la Ligue contre le cancer réunie ce jour a l'obligation de valider la décision du Conseil d'administration et d'approuver la délégation au président pour l'acquisition d'un bien dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Localisation : agglomération de Cahors.
- Surface : 150 à 200 m², 4 bureaux, une salle de réunion, une pièce d'accueil en rez-de-chaussée permettant de recevoir du public (réglementation ERP), places de parking.
- Prix maximum d'achat : 250 000 euros, hors frais de notaire.
- Modalités de financement : 70 % fonds propres et 30 % d'emprunt bancaire.

La délégation au président consiste à :

- Signer le compromis de vente.
- Signer l'acte authentique chez le notaire.
- Effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération d'achat.

- Effectuer toutes les démarches nécessaires à la vente du bien immobilier du 114 rue Forestier à Cahors, une fois que le comité sera installé dans ses nouveaux locaux.

8^{-ème} résolution :

L'Assemblée générale demande d'approuver la délégation donnée au président.

Un vote à bulletin secret a été demandé.

A l'issue de ce vote (19 voix contre, 9 abstentions et 11 pour), l'assemblée générale n'a pas approuvé cette résolution.

Le président s'engage donc à convoquer un nouveau CA et une nouvelle AGO dès qu'un bien correspondant aux caractéristiques sera mis à la vente.

Départ de Mme Catherine Delattre après son vote et avant le dépouillement de l'urne.

J) ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Christian FOURNIER a informé le Conseil d'administration de sa démission qui prendra effet à l'issue de l'Assemblée générale en cours.
- Marie-Claire REMBAULT ne souhaite pas renouveler sa candidature après ses deux premiers mandats (12 ans).

Le président les remercie chaleureusement pour leur investissement dans le Conseil d'administration.

Il est rappelé que le Conseil d'administration est composé de 8 à 24 membres hors membres de droit.

Candidatures reçues (3) :

- Sylvie MALBREL (Lissac et Mouret)
- Blandine PUECH (Issepts)
- Brigitte ROUSEYROL (Loupjac) a déjà été administratrice d'avril 2018 à avril 2024

9^{-ème} résolution :

L'assemblée générale procède à l'élection des 3 membres dont la candidature est présentée.

L'assemblée générale élit à l'unanimité des voix des membres présents et représentés en qualité de membres du Conseil d'administration, pour une durée de 6 ans :

Sylvie MALBREL - Blandine PUECH - Brigitte ROUSEYROL

Le Conseil d'administration se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour élire le Bureau.

K) QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président, après avoir remercié l'ensemble des participants, lève la séance à 18 h 30.

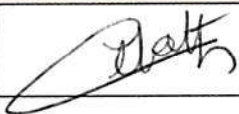
Le Président
Dr Yves BOTREAU



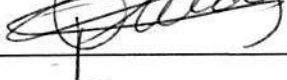
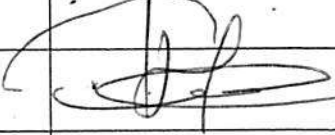
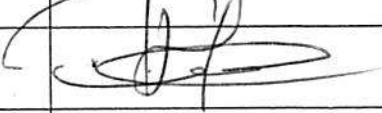
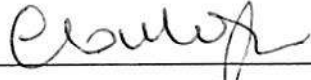
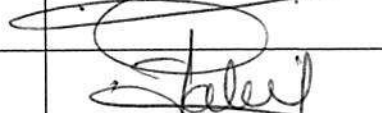
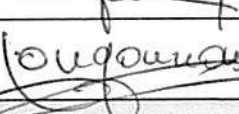
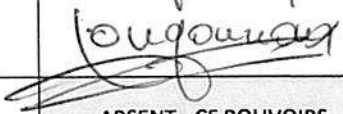
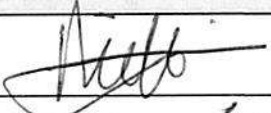
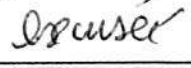
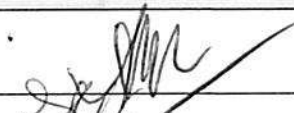
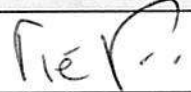
La Secrétaire générale
Mme Danielle DELORY



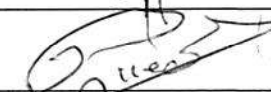
P 113

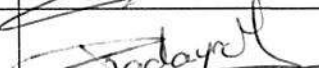
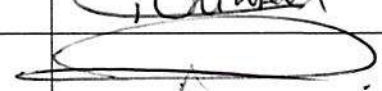
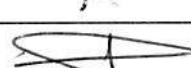
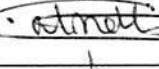
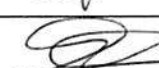
Nom	Organisme ou qualité	Commune	PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
COMMISSAIRE AUX COMPTES :				
MME DESTRUEL ANNE-LAURE	SODECAL AUDIT (Commissaire aux comptes)	82000 MONTAUBAN		
EXPERT COMPTABLE :				
MME PIETERS-ROUMIGUIE PERRINE	FIDSUD (Expert comptable)	82000 MONTAUBAN	EXCUSEE	
MEMBRES TITULAIRES DE DROIT :				
MME DELATTRE CATHERINE	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	31600 MURET		1
	PREFECTURE DU LOT	CAHORS	abs	/
	MAIRIE de CAHORS	CAHORS	abs	/
	MAIRIE de CAHORS	CAHORS	abs	/
	DEPARTEMENT DU LOT	CAHORS	abs	/
	CONSEIL DE L'ORDRE DES MEDECINS	CAHORS	abs	/
	CRCDC-Oc (ex Adeca 46)	CAHORS	abs	/
	ARS Délégation terr. du Lot	CAHORS	abs	/
	ARS Délégation terr. du Lot	CAHORS	abs	/
	M.S.A. du Lot	CAHORS	abs	/
	C.P.A.M. du Lot	CAHORS	abs	/
	MUTUALITE FRANCAISE DU LOT	CAHORS	abs	/
	M.G.E.N.	CAHORS	abs	/
	A.S.P. du Lot	CAHORS	EXCUSE	

P 213

ADMINISTRATEURS :				PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
M LE DR BOTREAU YVES	Administrateur		CAHORS		2
MME DELORY DANIELLE	Administratrice		CARNAC-ROUFFIAC		2
MME DUTHIL CHRISTELLE	Administratrice		CARENNAC		1
M LE DR FARNY MICHEL	Administrateur		MERCUES		1
MME FOULHAC M.-ODILE	Administratrice		CASTELFRANC		1
MME FOULON CHRISTINE	Administratrice		CABRERETS		3
M FOURNIE DIDIER	Administrateur		DOUELLE		1
M FOURNIER CHRISTIAN	Administrateur		CRAYSSAC		1
MME GODISSART MARIA PHILOMENA	Administratrice		CAHORS		1
MME JALLAIS MARIE-CLAUDE	Administratrice		SOUILLAC		1
MME JOUGOUNOUX JACQUELINE	Administratrice		FIGEAC		1
M LAMOTHE PIERRE	Administrateur		PRAYSSAC	ABSENT - CF POUVOIRS	
MME LE PAIH CHRISTIANE	Administratrice		CAHORS	ABSENTE - CF POUVOIRS	
MME MIRLIT LAURENCE	Administratrice		CAHORS		1
MME REMBAULT MARIE-CLAIRE	Administratrice		LUNAN		
MME ROZIERES ANNA	Administratrice		PRAYSSAC	ABSENTE - CF POUVOIRS	
M LE DR SABATIER ALBERT	Administrateur		MONTCUQ		1
M LE DR SOLIGNAC JEAN-BERNARD	Administrateur		CAHORS		3
MME THIVEAUD MADELEINE	Administratrice		CAHORS	EXCUSEE	
MME YONNET-QUERY FREDERIQUE	Administratrice				1

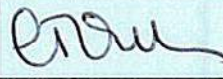
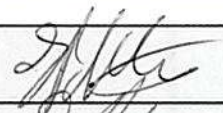
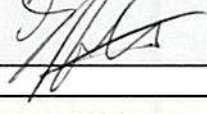
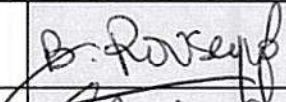
P 3/3

AUTRES MEMBRES ET INVITES :			PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
MME SYLVIE MALBREL	CANDIDATE AU CA	LISSAC ET MOURET		1
MME BLANDINE PUECH	CANDIDATE AU CA	ISSEPTS		1
MME BRIGITTE ROUSEYROL	CANDIDATE AU CA	LOUPIAC		3

AUTRES MEMBRES ET INVITES :			PRESENCE (signature)	NOMBRE DE VOIX
MME LHERMITE ALEXANDRA	SALARIEE	ESPERE		
MME PRADAYROL FRANCOISE	SALARIEE	LE MONTAT		
MME PREVOTEAU CLAUDINE	SALARIEE	CAHORS		
M PRADIE AURELIEN	DEPUTE DU LOT			
M PROENCA CHRISTOPHE	DEPUTE DU LOT			
M BESSOLES MICHEL	CARREFOUR DES SCIENCES & DES ARTS			
M CLUZET GILLES	LES EXTRAPEDESTRES			
MME BENAC ELISABETH	CD RANDONNEE PEDESTRE			
M THOUEILLE SYLVAIN	CAHORS ATHLETISME			
M ANDRE PHILIPPE	BENEVOLE	PUY L EVEQUE		1
MME ASSIE MARINETTE	BENEVOLE MEMBRE COMMISSION SOCIALE	CAHORS		1
MME CALMETTES MARYLINE	BENEVOLE PREVENTION	FIGEAC		3
MME GAILLARD MADELEINE	BENEVOLE MEMBRE COMMISSION SOCIALE	CAHORS		1
MME GRIMAL ETIENNETTE	BENEVOLE	CAHORS		2
M GARCIA JEAN-PIERRE	ADHERENT	CAHORS		1
MME MARGOT ODETTE	ADHERENTE	CAHORS		1

quitte la reunion apres
la resolution n°6

P 1/1

MEMBRES ABSENTS AYANT LAISSE POUVOIR AVANT REUNION :			Signatures :	(24 pouvoirs au plus)	
MME LE PAIH CHRISTIANE	ADMINISTRATRICE	CAHORS		pouvoir à : Y BOTREAU	①
/	/	/	/	pouvoir à : Y BOTREAU	2
/	/	/	/	pouvoir à : Y BOTREAU	3
/	/	/	/	pouvoir à : Y BOTREAU	4
MME VALLES CHRISTIANE	BENEVOLE ADHERENTE	PRADINES		pouvoir à : D DELORY	①
/	/	/	/	pouvoir à : D DELORY	2
/	/	/	/	pouvoir à : D DELORY	3
M LAMOTHE PIERRE	ADMINISTRATEUR	CAHORS		pouvoir à : C FOULON	1
MME TAMAS JOSIANE	ADHERENTE	CAHORS		pouvoir à : C FOULON	②
/	/	/	/	pouvoir à : C FOULON	3
MME DELMAS ISABELLE	BENEVOLE ADHERENTE	LALBENQUE		pouvoir à : E GRIMAL	①
MME RENAUDIN ELIANE	BENEVOLE ADHERENTE	ST PROJET		pouvoir à : JB SOLIGNAC	1
MME ROZIERES ANNA	ADMINISTRATRICE	PRAYSSAC		pouvoir à : JB SOLIGNAC	②
MME DIACONO JEANINE	BENEVOLE	FIGEAC		pouvoir à : M CALMETTES	1
M DIACONO MICHEL	BENEVOLE	FIGEAC		pouvoir à : M CALMETTES	②
MME FERRIER MARGUERITE	BENEVOLE	ST YBARD		pouvoir à : B ROUSEYROL	1
M MIKA PHILIPPE	BENEVOLE ADHERENT	CONCORES		pouvoir à : B ROUSEYROL	②
/	/	/	/	11 pouvoirs	
/	/	/	/		
/	/	/	/		
/	/	/	/		



RAPPORT ANNUEL 2025

Comité du Lot de la Ligue nationale
contre le cancer



Edito

L'année 2025 a été pour notre fédération un moment d'échange et de responsabilité collective pour définir les orientations stratégiques de la Ligue et les règles du jeu communes qui engagent l'ensemble de notre réseau. Le comité du LOT a la volonté de s'inscrire dans cette démarche déclinée lors du dernier congrès national « Cap 2030 : demain s'invente aujourd'hui. Construisons ensemble la stratégie de demain ! »

Les priorités pour notre comité, inscrites clairement dans ce socle commun fédéral, sont surtout en lien avec deux missions principales de la Ligue : améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches aidants et prévenir pour protéger car 40 % des cancers pourraient être évités.

Accompagner pour aider : cette mission requiert de mettre en place l'organisation et les moyens pour être un opérateur reconnu des soins oncologiques de support. Notre objectif d'accompagnement personnalisé nécessite d'harmoniser l'accueil des personnes malades et leurs aidants à Cahors, siège du comité, et dans les antennes avec des permanences régulières dans des locaux adaptés. Le but est d'écouter, informer, conseiller et coordonner les interventions des prestataires conventionnés, pendant et après la maladie. Le suivi est permis grâce à l'outil sécurisé ACTILIG. Le maillage territorial des prestataires se poursuit et nous mettons en place des partenariats plus solides avec le groupement hospitalier du Lot et avec le DAC46. L'aide à la reprise d'une activité physique adaptée fait également partie de nos préoccupations.

Prévenir pour protéger : La mission est vaste et nous devons faire des choix en tenant compte des autres associations partenaires dans ce domaine, en privilégiant les publics les plus éloignés de l'accès à la prévention et aux dépistages, les jeunes au sein des établissements scolaires et les adultes dans les entreprises.

Deux orientations sont à développer : « Ma Ville Se Ligue » et « L'école promotrice de santé ».

Ma Ville Se Ligue contre le cancer : il s'agit d'impliquer les mairies et les communes pour favoriser des environnements favorables à la santé dans notre territoire : déploiement des espaces sans tabac, des rues scolaires protégées de la pollution, des espaces ombragés, organisation de sessions de sensibilisation à la prévention auprès des élus et personnels de la collectivité. Ce parcours d'accompagnement progressif et personnalisé avec la commune nécessite une équipe de bénévoles formés et motivés sur le long terme.

L'école promotrice de santé : L'objectif est d'impulser une démarche d'éducation à la santé progressive, durable et intégrée aux programmes sur toute l'année. Cette démarche veut faire émerger une culture autour de la promotion de la santé. Le développement des compétences psychosociales ainsi que les thématiques en lien avec les facteurs de risque du cancer seront abordées : le soleil et les UV, l'alimentation, le tabac, l'alcool et les conduites addictives (écrans), l'activité physique, le sommeil et le bien-être mental, la vaccination HPV, l'environnement et la pollution.

Les défis sont donc nombreux et nécessitent une bonne cohésion de tous les bénévoles que je remercie pour leur engagement.

Un grand merci à nos secrétaires ainsi qu'à tous nos partenaires fidèles qui contribuent, par leur appui renouvelé, au financement des missions du comité et au soutien indispensable à la recherche.

Yves BOTREAU, Président du comité du Lot de la Ligue contre le cancer.



Sommaire

Rapport d'activité

1. Notre vocation	page 5
2. Modèle socio-économique	page 5
3. Evènements marquants	page 5
4. Vie, gouvernance, bénévoles, salariés	page 6
5. Bilan d'activité	page 7
5.1. Missions sociales	page 7
5.1.1. Accompagnement et Soutien	page 7
5.1.2. Prévenir pour protéger	page 11
5.1.3. Chercher pour guérir	page 13
5.1.4. Mobiliser pour agir	page 14
5.1.5. Formation des bénévoles.....	page 14
5.2. Fonctionnement du comité	page 14
5.2.1. Gestion administrative	page 14
5.2.2. Communication	page 15
5.2.3. Appel aux dons	page 16
5.2.4. Campagnes nationales	page 17
5.2.5. Partenariats.....	page 19

Rapport financier

1. Mot du Trésorier	page 21
2. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)	page 21
2.1. Les ressources et leur emploi	page 22
2.2. La générosité du public et son utilisation ..	page 25
3. Compte de Résultat	page 26
3.1. Soldes intermédiaires de gestion	page 26
3.2. Contributions volontaires en nature	page 26
4. Bilan	page 27
5. Evénements post-clôture	page 28
6. Evaluation	page 28
7. Organes de contrôle	page 29
7.1. Commissaire aux comptes	page 29
7.2. Don en confiance	page 29
7.3. Cour des comptes	page 29
7.4. Audit interne	page 29



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 - NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de participer à la lutte contre le cancer et toutes ses conséquences.

Cet engagement se décline en quatre missions sociales avec le souci de combattre les inégalités :

- Faire avancer la recherche
- Être aux côtés des personnes malades et de leurs proches
- Prévenir et promouvoir la santé
- Participer à la démocratie en santé

Les comités sont soutenus dans leurs actions par les services du siège national et en particulier par l'école de formation des bénévoles et des salariés.



Chercher
pour



Accompa-
gner
pour aider



Prévenir
pour
protéger



Mobiliser
la société

2 – MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité du Lot, qui enregistre **2 427 adhérents en 2025** (1 836 en 2024) : augmentation liée à la manifestation du Relais pour la Vie®, est une **association apolitique et non confessionnelle**, membre de La Ligue contre le cancer, fondée en 1918. Il contribue, comme tous les 103 comités départementaux réunis dans une fédération, à assurer un maillage sur tout le territoire au plus proche des personnes malades.

Le Comité départemental du Lot est essentiellement financé par la générosité des donateurs et testateurs. Il est ainsi **indépendant de tout pouvoir politique ou économique**.

Les différentes missions sont réalisées par des actions menées par l'équipe du comité associant des bénévoles et des salariés. Dans un grand nombre de cas, ces actions auprès des patients, de leurs aidants ou en prévention ne sont possibles que grâce à un partenariat avec d'autres institutions ou associations qui partagent les mêmes objectifs dans la lutte contre le cancer.

3 – EVENEMENTS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par le succès de la première édition lotoise du **Relais pour la Vie®** de Figeac les 28 et 29 juin 2025. 72 équipes inscrites, 1591 participants, 110 personnes malades, anciens malades ou aidants, 137 bénévoles ont été mobilisés pour cette marche durant 24 heures avec un bénéfice de 77 877 €.

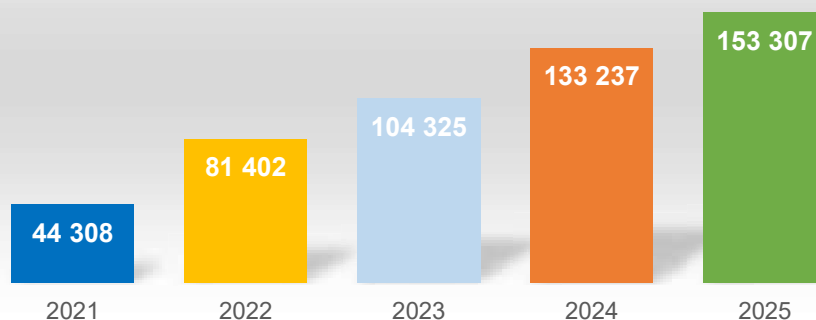
Un grand merci à la Ville de FIGEAC, le Grand Figeac, l'Office Intercommunal du Grand Figeac, la CPAM, le Département, Ratier-Figeac, le Crédit Agricole, Groupama et les nombreux donateurs et bénévoles pour la réalisation de ce bel événement.

« **Octobre Rose** », mois dédié à la promotion du dépistage du cancer du sein, a connu une mobilisation sans précédent. Aux manifestations devenues traditionnelles depuis plusieurs années se sont ajoutées des initiatives spontanées, personnelles ou associatives. **Plus de 68 manifestations** ont eu lieu dans le Lot. Ces initiatives ont apporté une ressource financière complémentaire et ont valorisé nos actions de prévention et d'incitation au dépistage à travers le département.

153 307 €

Collectés dans le
cadre d'**Octobre
Rose 2025** grâce à
68 manifestations
dans le LOT

Progression recettes Octobre Rose sur 5 ans (en euros)



« **Accompagnement et le Soutien face au cancer** » : nouvelle communication sur nos soins de support à partir d'une brochure commune à l'ensemble des comités mais adaptée à l'offre de notre comité.

Nouveau parcours d'accompagnement des bénéficiaires et présentation du logiciel ACTILIG lors d'une grande réunion le 30 septembre 2025 qui a rassemblé tous les bénévoles APMP du département, tous les prestataires et le personnel cadre du Centre Hospitalier de Cahors.

Un renouvellement d'une partie du Bureau avec le départ de Philippe ANDRÉ et l'arrivée de Didier FOURNIÉ en tant que trésorier adjoint. De nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe.

4 – VIE - GOUVERNANCE - BENEVOLES – SALARIES

La gouvernance est assurée par une équipe de 20 administrateurs bénévoles, hors membre de droit. Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. L'Assemblée générale annuelle s'est tenue en avril. Le Bureau s'est réuni 7 fois au cours de l'année.

L'engagement des salariées et des bénévoles est essentiel au fonctionnement du Comité.

Président : Vice-président : Secrétaire générale : Trésorier : Trésorier adjoint : Responsable com :	Dr Yves BOTREAU Dr Jean-B. SOLIGNAC Mme Danielle DELORY M. Christian FOURNIER M. Didier FOURNIE Dr Christine FOULON
Administrateurs : Mme Christelle DUTHIL Dr Michel FARNY Mme M-Odile FOULHAC Mme M-Ph. GODISSART Mme M-Claude JALLAIS Mme Jacqueline JOUGOUNOUX M. Pierre LAMOTHE Mme Christiane LE PAIH	Mme Laurence MIRLIT Mme M-Claire REMBAULT Mme Anna ROZIERES Dr Albert SABATIER Mme Madeleine THIVEAUD Mme Frédérique YONNET- -QUERY
Membre de droit correspondante de la fédération de la Ligue : Mme Catherine DELATTRE	

2427
adhérents

20
administrateurs

68
bénévoles

4
antennes

salariées (2 ETP) **3**

Les bénévoles

Le temps de travail du bénévolat est comptabilisé (*hors temps d'administration*) : il représente en 2025 un total de **4 808 heures, soit 2,92 ETP** (équivalent temps plein).

Les 68 bénévoles accomplissent leurs actions dans les domaines qu'ils ont choisis : accompagnement des personnes malades au centre hospitalier, à domicile et accueil dans les antennes, prévention primaire en milieu scolaire et en entreprises, soutien administratif du secrétariat (traitement des chèques, saisie des dons, enregistrement de la valorisation du bénévolat), organisation de manifestations et soutien aux associations promotrices d'événements au profit de la Ligue.

Toutes ces manifestations sont aussi l'occasion pour les bénévoles de communiquer sur les missions de la Ligue et de transmettre des messages de prévention et de promotion de la santé en utilisant les supports et outils de la Ligue nationale. Des formations spécifiques sont programmées par l'Ecole de formation du siège parisien et peuvent être maintenant suivies en distanciel.

Les salariées

Le Comité du Lot emploie 3 salariées à temps partiel en CDI :

- une gestionnaire comptable (20 h/semaine),
- une assistante administrative qualifiée (30 h/semaine),
- une secrétaire (20 h/semaine).

Elles interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue (28,4 % des charges salariales sont réparties dans les missions). Elles ont un rôle de coordination des actions des différentes missions de la Ligue (Accompagnement des personnes malades et des aidants et mission de Prévention). Elles font le lien avec les antennes et assurent le secrétariat des activités des bénévoles. **Le bureau tient à souligner leur compétence et réactivité dans des situations parfois difficiles.**

5 –BILAN D'ACTIVITÉ

5.1 – Missions sociales

5.1.1– Accompagnement et Soutien

La générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises et collectivités), complétée par les actions solidaires de nombreuses associations partenaires, nous apporte des moyens financiers pour offrir aux personnes atteintes de cancer et à leur famille un accompagnement pendant et après la maladie afin d'améliorer leur qualité de vie.

Cet accompagnement se manifeste par :

1) Un accueil, une écoute, des informations et des orientations

Notre accompagnement, pendant et après le parcours des soins est totalement pris en charge par notre association pour les personnes malades et leurs proches aidants. Cet accueil est dispensé par les bénévoles formés et les salariées sur des temps donnés.

Plusieurs lieux d'écoute des personnes malades et de leurs familles sont ouverts soit dans le local de nos antennes soit au sein des hôpitaux de Cahors et Figeac. Cela permet de recueillir leurs besoins, d'écouter leurs difficultés et de les orienter vers nos prestataires pour des soins de support ou une aide aux démarches administratives.

CAHORS : 2 bénévoles écoutantes rencontrent les patients dans le service d'Oncologie ou dans les autres services ainsi que dans l'Espace des Associations au CH. Une 3^{ème} est Représentante des Usagers au sein du C.A. de l'hôpital. Une équipe de 4 bénévoles assure l'accueil dès l'inscription des bénéficiaires au siège.

FIGEAC : 2 bénévoles rencontrent les personnes malades à l'hôpital ou au local de l'antenne lors du jour de convivialité.

GOURDON : 3 bénévoles répondent et rencontrent les patients au local le mercredi après-midi ou lors du jour de convivialité (le 1^{er} mercredi de chaque mois).

SAINT-CERE : 2 bénévoles reçoivent les patients 3 jeudis par mois au local derrière l'Auditorium.

9 groupes de convivialité à Gourdon et 8 à Figeac ont été organisés pour des discussions en toute liberté.

2) Une Offre de Soins Oncologiques de Support

Ces soins de support, entrant dans le panier de soins de l'INCa, sont **la spécificité de la Ligue**. Ils sont dispensés par **23 professionnels** dûment qualifiés :

- **Soutien psychologique** (6 prestataires) dont un groupe de parole sur Cahors
- **Conseils nutritionnels** (7 prestataires)
- **Socio-esthétique** (2 prestataires)
- **Socio-coiffure** (2 prestataires)
- **Sophrologie** (5 prestataires)
- **Remédiation cognitive avec onCOGITE** : la Ligue offre, à toute personne malade souffrant de troubles cognitifs, le parcours de stimulation et de remédiation cognitive proposé en distanciel par onCOGITE. Plus précisément, elle prend en charge l'accompagnement et le coût de l'adhésion de chaque personne malade orientée par un comité départemental de la Ligue contre le cancer vers la plateforme onCOGITE. En 2025, 1 personne s'est inscrite.
- **Activité Physique Adaptée (APA)** pratiquée sur 35 sites grâce à des conventions passées avec la Ligue.

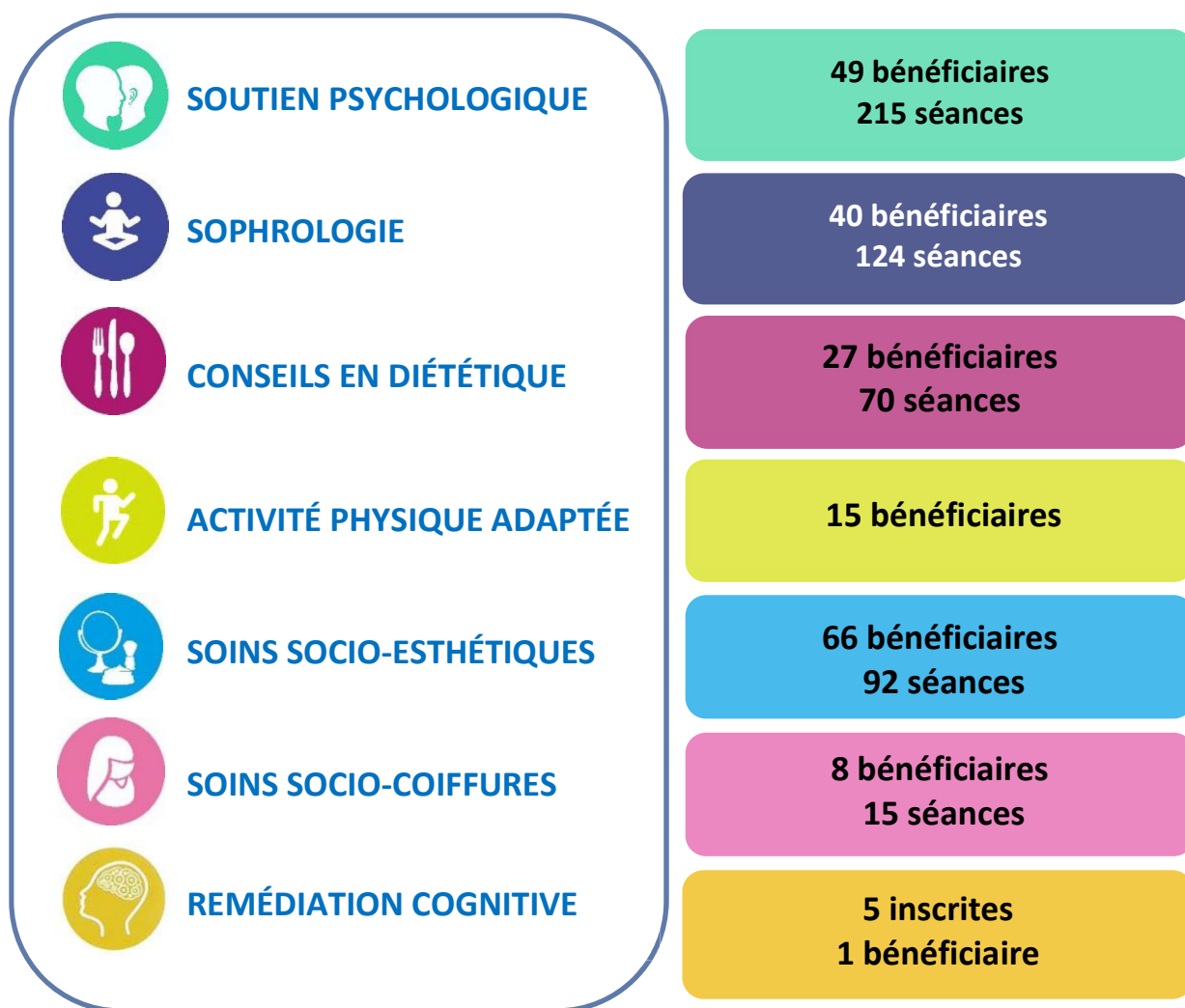
Exemples : Aquagym (Cahors, Labastide-Murat, Puy-L'évêque), Gymnastique douce (Cahors, Gourdon, Gramat, Figeac), Marche (Lot), Taichi (Cahors, Pradines, Souillac), Cyclo tourisme (Cahors)...

86 300 € avaient été provisionnés pour 2025, **45 488 €** d'honoraires aux prestataires et frais divers ont été réellement dépensés.

Au total, **206 bénéficiaires** ont été pris en charge en **516 séances** auxquelles il faut ajouter les séances d'Activité Physique Adaptée dans les clubs.

On note que la diététique et l'Activité Physique Adaptée (APA) demandent à être mieux connues et proposées aux personnes pour leur assurer un meilleur confort de vie et une diminution des rechutes. En 2025, nous avons renforcé un maillage de l'offre des soins de support sur tout le département. Et **notre objectif est d'ouvrir des Maisons de la Ligue à Cahors, Figeac et Souillac** dans un premier temps. Elles permettront un meilleur accueil de toutes les personnes et un accompagnement dans leur parcours de soins. Les divers prestataires pourront recevoir les patients dans ces locaux.

La Ligue soutient aussi les proches aidants (soutien psychologique, sophrologie et aide administrative). Pour le faire savoir, nous avons participé à la **Journée des aidants** le 4 novembre à Figeac, en partenariat avec le Département et de nombreuses associations. A cette occasion, nous avons présenté le site national de la Ligue : « **Mes droits, mes démarches** ».



3) Une aide financière

La Commission sociale attribue un soutien financier ponctuel aux personnes économiquement en difficulté du fait de la maladie en complément des dispositifs légaux d'aide sociale et humanitaire existants.

Ce soutien permet une aide :

- Pour la vie quotidienne (aide au loyer, énergie, alimentaire si besoin)
- Pour faire face aux conséquences de la maladie et des traitements (prothèses, soins non remboursés)
- Pour permettre une présence humaine (aide à domicile, garde, aide à l'autonomie)
- Pour contribuer à un projet de vie (installation, aménagement du logement).

40
foyers aidés
par la
commission
sociale

En 2025, la Commission sociale, réunie 11 fois, a attribué **17 157 €** pour **45 dossiers** examinés et **40 familles aidées**.

4) La Ligue et le Groupement Hospitalier de Cahors et Figeac

- Dans les centres hospitaliers de Cahors et Figeac, les bénévoles ont réalisé **869 visites** dont **171 nouveaux patients**, ce qui représente **588 heures** de présence.
- **100 sacs bien-être** ont été confectionnés (financés par la manifestation « La Cadurcienne ») et offerts aux femmes opérées d'un cancer du sein, pour une somme de 2 786,83 €.
- **Des cadeaux individuels**, assortis d'un petit mot chaleureux nous ont été offerts à l'occasion d'Octobre Rose par les *Syndicats d'exploitants agricoles* du département et la *Chambre d'Agriculture* et ont complété ces aides aux patientes. Un total de 160 cadeaux a été déposé à Cahors et à Figeac pour la 3^{ème} année consécutive.
- **267 dossiers patients** ont pu être distribués aux patients du C.H. de Cahors.
- **Subvention** aux soins de support de l'hôpital de Cahors
Une demande de subvention d'un montant de 20 400 € a été accordée à l'hôpital de Cahors pour financer des soins de support en oncologie. Elle a permis sur l'année 2025 de financer 450 séances de socio-esthétique, 85 séances de sophrologie et 87 séances de socio-coiffure.

5) Des contributions financières aux associations et organismes

- Association Être-Là ASP Lot : **2 000 €** (*aide annuelle*).
- Association Française des Malades du Myélome Multiple (AF3m) : **575 €** pour le transport au Congrès annuel à Toulouse.

6) Un soutien

Notre Comité soutient Angélique, qui transforme son combat contre le cancer en un recueil de poèmes, « **Graines de Cœur** ». L'ouvrage a été préfacé par le Dr Yves Botreau et l'ensemble des bénéfices sera reversé à notre comité.

Un grand merci aux associations qui affectent tout ou partie de leur don à l'APMP et plus spécifiquement aux soins de support :

- **LION'S club de Figeac** pour le soutien psychologique sur le Figeacois,
- **KARATE club de Figeac** : 50 % socio-esthétique secteur Figeac,
- **LES EXTRAPEDESTRES de Cahors** : 20 % du don de 40 000 € de la Cadurcienne affecté aux sacs bien-être et au soutien psychologique,
- **REYREVIGNES Marcher et Courir contre le cancer** : 50 % aux 4 SOS du Figeacois.

La subvention de la **Mairie de Cahors** est affectée à la nutrition.

Il faut ajouter **plusieurs quêtes décès et dons de particuliers** hors collectes.

Nous tenons à remercier particulièrement les 23 prestataires et tous les bénévoles œuvrant dans l'accompagnement des personnes malades et de leurs aidants.

5.1.2 – Prévenir pour protéger

5.1.2.1 Actions en prévention et promotion des dépistages

La prévention est une de nos missions majeures car l'enjeu est de taille : 4 cancers sur 10 sont évitables. Le Comité du Lot compte 21 bénévoles actifs en prévention (10 sur le secteur de Cahors, 10 sur Figeac et 1 sur St Céré).

5.1.2.2 Les recommandations du siège national

Aux **journées nationales de la prévention** qui se sont déroulées à Paris en décembre, il a été rappelé la **nécessité d'aller vers les populations vulnérables** qui se préoccupent moins de leur santé, avec parfois des conduites addictives et peu sensibilisées par la prévention.

Pour les interventions en milieu scolaire, l'objectif visé est de promouvoir une éducation à la santé progressive et durable au sein d'un même établissement qui deviendrait : « **Une École Promotrice de Santé** ».

« **Ma Ville se Ligue** » est un projet qui sera présenté aux collectivités afin de promouvoir des actions de promotion de la santé au sein des villes et villages.

5.1.2.3 La prévention en milieu scolaire

21 établissements ont bénéficié de nos actions de prévention, soient dans **39 classes**, **57 séances** proposées à **804 élèves** soient 86 heures d'animation.

- 11 séances pour 212 élèves sur « Sommeil / Ecrans »
- 8 séances pour 191 élèves sur « Soleil / Air »
- 12 séances pour 266 élèves sur « Tabac »
- 6 séances pour 119 élèves sur « L'alcool, t'en sais quoi ? »
- 1 séance pour 16 élèves sur « L'alimentation / Activité physique »

	Elémentaire	Collège	TOTAL
Nb établissements	16	5	21
Nb de classes	20	19	39
Nb de séances	38	19	57
Nb élèves rencontrés	394	410	804
Nb heures d'animation	57	29	86
Nb heures de bénévolat	114	57	171

Secteurs d'intervention en milieu scolaire :

- **Cahors 1** : Ecoles P. Ségala, H. Orliac, M. Durand, J. Teyseyre, Cieurac
- **Cahors 2** : Ecole Espère
- **Cajarc** : Ecole Concots
- **Castelnau-Montratier** : Ecole St Paul de Loubressac
- **Labastide-Murat** : Ecole S. Veil
- **Figeac** : Ecoles Lunan, Lauresses, Cuzac, Gorses, J. D'arc, Planioles, Reyrevignes, Masbou, Latronquière, Lacapelle-Marival, Bagnac sur Célé
- **Gourdon** : Collège E. Mompert Salviac

5.1.2.4 Actions tout public et collectivités

L'**Assemblée générale de la Ligue** à Paris en juin 2025 à laquelle a assisté notre président avait déjà mis en avant la nécessité de développer des actions telles que **Ma Ville Se Ligue contre le cancer** : création d'espaces extérieurs sans tabac, création de rues scolaires (rues piétonnes à proximité des

écoles, créant une ambiance calme et moins polluée) au minimum aux heures d'arrivée et de départ des élèves), soutien aux actions de dépistage, en particulier vers les personnes précaires. Plusieurs espaces sans tabac ont été créés à Figeac, Bagnac/Célé, Assier. Des espaces extérieurs sans tabac à Cahors sont en projet.

Notre Comité du Lot participe de près à toutes les manifestations destinées à promouvoir le dépistage des cancers, les plus importantes ayant lieu pour Octobre Rose.

De nombreuses manifestations ont eu lieu cette année en octobre à l'initiative des communes, associations ou comités divers. Nous en avons recensé au moins 68 dans le département. **Nous leur adressons à tous nos remerciements pour ces initiatives.**

Nos bénévoles ont largement soutenu ces actions, de Cahors à Figeac, Gourdon, St Céré, Souillac et nombre de petites communes. Leur présence est toujours appréciée et ressentie comme un encouragement par les organisateurs.

A Cahors, participation aux **Journées Santé Femmes** en partenariat avec la CPAM et le CRCDC le 3 juin et le 23 octobre 2025, 4 bénévoles ont animé une information sur l'autosurveillance. 42 femmes en ont bénéficié.

Notre Comité a organisé **une conférence grand public** sur le thème « **Innovations thérapeutiques en cancérologie** » le 25 novembre 2025, en partenariat avec l'association Carrefour des Sciences et des Arts, donnée par le Pr Florence Dalenc, oncologue à l'Oncopole de Toulouse. Cette conférence a attiré un public nombreux et intéressé.

5.1.2.5 Actions auprès des entreprises et associations

Sur l'année 2025, notre Comité a développé son action en direction de la **prévention en entreprises**, afin de sensibiliser à la prévention en santé des publics d'adultes.

Il s'agit de proposer des ateliers dans les entreprises :

- Association RERTR à Cahors : 3 interventions sur l'autosurveillance des seins et HPV,
- Ets DELBOS à Figeac : 1 intervention sur les cancers féminins, Moi(s) sans tabac, le HPV et l'autosurveillance des seins,
- RATIER-FIGEAC : 1 intervention sur le HPV, tabac, alcool, cancer colorectal et l'autosurveillance des seins,
- Le CMA Lot (Chambre Métiers et Artisanat) à Cahors : 2 interventions sur le HPV et l'autosurveillance des seins.

5.1.2.6 Actions diverses

Sur l'invitation de l'Etablissement Français du Sang, nous avons été présents lors du don de sang dans 7 centres de prélèvement. Il faut rappeler que **35 % du sang prélevé va bénéficier à des malades du cancer.**

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui assurent cette mission de prévention pour leur engagement et leur disponibilité tout au long de l'année.

5.1.3 – Chercher pour guérir

La recherche scientifique et médicale constitue la clé d'une meilleure compréhension du cancer. Elle est à l'origine de toutes les avancées qui permettront de vaincre la maladie.

La Ligue nationale contre le cancer est le 1^{er} financeur associatif et indépendant de la recherche en cancérologie.

En 2025, le Comité du Lot a participé au financement de 12 projets de recherche (dont 10 équipes labellisées par le Conseil scientifique national) pour un montant de **173 095,92 €**.

Le programme « équipes labellisées » est une action nationale fondée sur un appel à projets lancé par la Ligue en 1999. Son objectif est d'apporter un soutien financier pluriannuel important à des équipes de recherche académique (CNRS, Inserm, CEA, Université) en cancérologie reconnues pour leur excellence. Il s'impose comme une contribution majeure à l'amélioration des connaissances dans le domaine de la biologie du cancer déclinée dans toutes ses composantes (génomique, signalisation, immunologie, etc.).



12 équipes pour un montant de **173 095,92 €**

- **40 000 € Dr François BERTUCCI** (cancer sein / colon - dépt 13)
- **20 000 € Dr Reina FERNANDEZ DE LUCO** (environnement de la cellule cancéreuse - dépt 91)
- **15 000 € Dr Fatima MECHTA-GRIGORIOU** (cancer sein - dépt 75)
- **15 000 € Dr Julie BERBIS** (cancer de l'enfant - dépt 13)
- **15 000 € Dr Chantal DESDOUETS** (cancer du foie - dépt 75)
- **15 000 € Dr Sébastien PAPOT** (micro environnement tumoral - dépt 86)
- **15 000 € Dr Pierre VAL** (cancer des surrénales - dépt 63)
- **10 000 € Lucas NUNEZ** (bourse doctorant - régulation des lymphocytes - dépt 31)
- **2 000 € Dr Sophie TARTARE-DECKERT** (mélanome - dépt 06)
- **2 000 € Dr Corine BERTOLOTTO** (mélanome uvéal - dépt 06)
- **2 000 € Dr Daniel FISHER** (mutation génétique et cancer - dépt 34)
- **22 095,92 € Programme de recherche « Enfants, adolescents face au cancer » LECLERC**

Nous remercions toutes les associations, les banques et les particuliers qui ont contribué au financement des équipes de chercheurs :

- LES EXTRAPÉDESTRES de Cahors 80 % de leur don,
- REYREVIGNES Marcher et Courir contre le cancer à 50 %,
- KARATE CLUB de Figeac 50 %,
- SPORTING CLUB Gourdon Athlétisme (Gourdonnaise),
- ROC QUERCYNOIS,
- CANCER SUPPORT FRANCE,
- ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE OLIVIER DE MAGNY de Cahors,
- La Caisse Epargne et le Crédit Agricole,
- 13 quêtes décès affectées à cette mission.

6 Centres Leclerc du Lot avec 2 campagnes :

Mars : cancer de l'enfant et de l'adolescent, Octobre : cancer du sein.

5.1.4 – Mobiliser pour agir

La mission SPS (société et politiques de santé) est la mission la plus récente de La Ligue. Son objectif est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches afin de faire progresser les droits des personnes malades et de lutter pour un environnement favorable à la santé.

D'autre part, la Ligue contre le cancer est l'une des associations agréées pour présenter des candidats à la **fonction de représentant des usagers** dans les établissements de santé. Etienne GRIMAL est représentante des usagers au CH de Cahors élue jusqu'en 2028. Elle bénéficie des formations légales dispensées par France Assos Santé.

Le Président du Comité participe, en fonction de l'ordre du jour, aux échanges du **Conseil Territorial de Santé départemental** sur les projets et dispositifs locaux en faveur de la promotion de la santé sur le territoire.

Nous relayons la diffusion des actions nationales, des tribunes, des pétitions et des enquêtes.

5.1.5 – Formation des bénévoles aux missions

Elle est assurée en distanciel ou en présentiel par l'École de Formation de la Ligue.

- « Connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse » dispensée par nos médecins formateurs (les Docteurs Botreau et Solignac) à Labastide-Murat le 14 novembre 2025 : 4 bénévoles.
- « Management des équipes » : Danielle Delory, Secrétaire Générale.
- « Membres du bureau des comités » et « La comptabilité à la Ligue » : Didier Fournié, Trésorier Adjoint.
- « Accueillir, informer et orienter à la Ligue » : 2 bénévoles.
- « Accompagner à la Ligue » : 1 bénévole.

La formation des bénévoles et administrateurs est essentielle au bon développement de nos missions.

Notre savoir-faire et nos compétences doivent être régulièrement mis à jour pour que le Comité demeure un Comité dynamique.

5.2 – Fonctionnement du comité

5.2.1–Gestion administrative

Pour mener à bien ses missions, le comité nécessite une gestion administrative : secrétariat comptable (51,7 % des charges sociales sont réparties en fonctionnement), assurances, matériel informatique, cabinet comptable pour l'établissement des payes, expert-comptable pour l'arrêté des comptes, audit par un commissaire aux comptes. Ces dépenses constituent les frais de gestion incontournables.

Pour l'aide administrative, le comité peut compter sur **le soutien régulier et appliqué de bénévoles** (gestion des dons, préparation des dossiers patients, envoi des reçus fiscaux, préparation des sacs « Bien Être » ...).

Par ailleurs le comité paie annuellement une cotisation statutaire au Siège de la fédération, servant à financer un certain nombre de services supports (logiciel comptable, marketing...).

En 2025, 5 461 € soit 27 %, ont été répartis en fonctionnement (sur une cotisation totale de 20 226 €).

5.2.2 –Communication

Le Comité a pour objectif de **se rendre visible car ses missions sont encore mal connues** du public, des donateurs et des organismes en général.

Le Comité communique sur ses actions par :

- La réalisation de la **lettre d'information annuelle** rédigée par l'ensemble des administrateurs : ce bulletin local imprimé en 3000 exemplaires sous la forme d'une double page est adressé aux donateurs avec l'envoi de leur reçu fiscal,
- La diffusion d'une nouvelle brochure « **Accompagnement et soutien face au cancer** » éditée à 1500 exemplaires pour présenter l'ensemble des soins de support et du soutien aux personnes malades et à leurs proches aidants :
 - ✓ Ecoute, informations et orientations
 - ✓ Soutien psychologique
 - ✓ Accompagnement diététique
 - ✓ Soins socio-esthétiques
 - ✓ Activité physique adaptée
 - ✓ Orientation, information, aide aux démarches sociales
 - ✓ Remédiation cognitive
 - ✓ Soutien financier
 - ✓ Techniques de relaxation
 - ✓ Groupes de convivialité.

Le Comité du Lot a poursuivi une communication externe sur différents supports :

- 1) **Presse locale** avec Actu Lot, la Dépêche, Médialot, Le Petit Journal avec quelques exemples de titres d'articles :
 - ✓ Mécénat de la Caisse Epargne à La Ligue contre le cancer
 - ✓ Vaccination HPV : la Ligue contre le cancer sur une couverture encore trop faible chez les jeunes
 - ✓ Vaccination HPV : la Ligue contre le cancer 46 mobilisée
 - ✓ Papillomavirus : sensibiliser le plus grand nombre et déconstruire les idées reçues pour sauver des vies
 - ✓ Un défi de 24 heures pour lutter contre le cancer, le Relais pour la vie® organisé pour la première fois dans le Lot se prépare à Figeac les 28 et 29 juin
 - ✓ Nutrition et sophrologie pour les malades du cancer
 - ✓ Il faut que ça bouge, on a affiché un objectif de 30 000 € de dons à atteindre
 - ✓ Lutte contre le cancer : des centaines de participants attendus au Relais pour la Vie à Figeac®
 - ✓ C'est une maladie que je connais bien malheureusement », la comédienne Corinne Delpech est la marraine du premier Relais pour la vie® du Lot, un défi de 24 heures contre le cancer
 - ✓ Lutte contre le cancer : 1500 personnes ont participé au Relais pour la Vie® de Figeac
 - ✓ Les gens ont été extraordinaires malgré la chaleur
 - ✓ Plus de 75 000 € collectés grâce au Relais pour la vie®
 - ✓ La Prayssacoise revient pour soutenir Octobre rose
 - ✓ Mobilisation à l'hôpital de Cahors pour Octobre Rose
 - ✓ Octobre Rose : records de mobilisation et de générosité
 - ✓ Octobre Rose 2025 : Le joli geste des agricultrices de la FDSEA et de la MSA
 - ✓ Octobre Rose : 130 boîtes solidaires collectées par le monde agricole
 - ✓ Salviac : un bel élan de générosité en faveur d'Octobre Rose
 - ✓ Octobre Rose à vélo à Beaumat
 - ✓ Un menu gastronomique élaboré par les chefs lotois pour Octobre Rose
 - ✓ La ville se mobilise pour une journée en rose et bleu

- ✓ Plus de 12 000 € récoltés par la Gourdonnaise en rose et bleu
- ✓ Marche rose du collège : 1 300 € pour la Ligue
- ✓ Souillac, la ville mobilisée pour Octobre Rose
- ✓ Cajarc : dons, prévention et animations pour Octobre Rose
- ✓ « Bonjour Santé » pour Octobre Rose
- ✓ Souillac : plus de 3 300 € reversés à la Ligue contre le cancer
- ✓ Des innovations dans le traitement du cancer
- ✓ Phil' Anthrope : 18 000 € de dons en 2025

2) Réseau social Facebook et site internet

Les campagnes institutionnelles nationales sont systématiquement relayées sur Facebook et sur le site internet ainsi que des articles relatifs aux manifestations organisées par ou pour la Ligue.

5.2.3 – Appel aux dons

Le Comité Départemental ne peut mener à bien ses missions que si les adhérents continuent à nous soutenir par leurs dons. Il est donc important **de solliciter nos anciens donateurs mais également de recruter de nouveaux adhérents.**

Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec le Service Marketing Direct de la Ligue Nationale.

Coup de projecteur sur l'opération de marketing direct 2025.

Cette opération de marketing direct a représenté 16% des ressources liées à la générosité du public perçues par le CD46.

Nous avons programmé en 2025 un envoi en publipostage de 34 874 courriers « appels aux dons » à destination de 25 017 fidèles donateurs et 9 857 envois à destination de donateurs potentiels lotois choisis par le siège.

Globalement, cette opération de marketing direct a eu un coût proche de **23 000 €**, avec pour principales dépenses :

- 9 680 € de conception et de réalisation du mailing par le siège
- 11 632 € de frais d'affranchissement pour l'envoi par le siège
- 1 800 € de frais d'affranchissement pour l'envoi par Cahors des reçus fiscaux et des lettres de remerciements qui ont suivi cette opération.

Nous avons reçu 1 552 dons pour un montant total de **91 717 €**, ce qui représente un bénéfice de **68 717 €**.

Le don moyen est de **59 €** (58 € en 2024).

Parmi ces dons, nous avons enregistré **103** nouveaux adhérents.

5.2.4- Campagnes nationales

Les bénévoles ont participé activement aux campagnes nationales :

- « **Dry January** » défi de Janvier : animations dans plusieurs collèges,
- « **Mars Bleu** » : Conférence de presse et informations lors de manifestations sur le dépistage Colorectal et Côlon Tour® pendant le Relais pour la Vie®,
- « **Tous unis contre le cancer de l'enfant et de l'adolescent** » : présence dans tous les centres Leclerc du département,
- « **Octobre Rose** » : 68 manifestations avec des animations sur le dépistage du cancer du sein,
- « **Moi(s) sans tabac** » : intervention auprès de l'établissement Delbos et de Ratier-Figeac.

Liste des animations et des partenaires qui ont participé à ces campagnes.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- « La Cadurcienne » avec les <i>Extrapédestres</i>- « Marche Lampions Figeac » avec le <i>CH & ADAR</i>- « La Gourdonnaise en Rose et Bleu » avec <i>SC Gourdon Athlétisme</i>- « La St Céréenne » avec la <i>Mairie & le Comité de jumelage</i>- « La Bastidoise » avec les <i>commerçants, la mairie du Cœur de Causse et Gymactiv' & Co</i>- « La Paradicoise » avec le <i>Comité Animation Padirac</i>- « Randonnée VTT » avec <i>Roc Quercynois</i>- « Randoligue » avec <i>AC Gigouzac</i> à St Germain- « Piscine Rose » avec la <i>Jeunesse Sportive Gramatoise Natation</i>- « La Prayssacoise » avec <i>Prayssac Santé Prévention</i>- « Journée Bonheur » avec <i>Phil'Anthrope 3008</i>- « Repas gastronomique » avec les <i>Bonnes tables du Lot</i>- « Octobre Rose à Vélo » avec le <i>Cyclotourisme du Lot</i>- « Randonnée Le Redon » avec <i>St Martin en Fête</i>- « Balade à moto » avec <i>FFMC46</i>- « Marche Lalbenque » avec le <i>Club Millepattes</i>- « Marche solidaire » avec l'<i>Association des Commerçants de Luzech</i>- « Randonnée Cressensac » avec la <i>Maison de Santé</i>- « Marche solidaire » avec l'<i>Association Ça marche</i>- « Balade gourmande » avec <i>Comité des Fêtes Glanes</i>- « Octobre Rose à vélo Vaillac » avec la <i>Fédération Française cyclotourisme</i>- « Tournoi national de tennis de table » avec le <i>tennis Club de Bretenoux</i>- « 160 boîtes cadeaux » avec la <i>FDSEA46</i>- « Randonnée » avec <i>Rando' Pradines</i>- « Randonnée pédestre » avec <i>Randojeannots à Duravel</i>- « Marche solidaire » à Souillac avec <i>Les Vieux Pistons Périgourdins, Box Fit Gym, les Sendarels</i>- « Marché de Printemps » avec <i>Cancer Support France</i> à Lavercantière- « La Montdoumercoise » avec <i>Montdou'Cou</i> | <ul style="list-style-type: none">- « Compétition de natation » avec le <i>Club Espadon de Souillac</i>- « Randonnée » avec la <i>Mairie de Mauroux</i>- « Rando et Marché » à Martel avec les <i>commerçants</i>- « Animations et randonnée » avec <i>Montcuq en Rose</i>- « Rando Rose » avec la <i>municipalité de Castelnau-Montratier</i>- « Randonnée » avec le <i>Club de l'Amitié de Puy L'Evêque</i>- « Concours de pétanque » avec les <i>Boules Viganaises</i>- « Marcher et courir contre le cancer » à <i>Reyrevignes</i>- « Vivons Martel » avec les <i>Chemins pédestres et le Club de randonnée</i>- « Marché solidaire » avec l'<i>Association Cœur Culturel à Payrac</i>- « Stage Self Défense » avec l'<i>Ecole de Judo Figeac</i>- « Séance de Body Karaté » avec le <i>Karaté Club Figeac</i>- « Tournoi de Handball » avec le <i>Handball Club Figeac</i>- « Tournoi de badminton » avec <i>Les Volants de Castelnau</i>- « Marche Rose » avec le <i>CVC des collèges Masbou de Figeac et des Castors de Bagnac Sur Célé</i>- « Marche Rose » avec l'<i>association Professions Indépendantes</i> de Limogne- « Vente de parapluie » avec la <i>FDAC du Lot</i>- <i>Jeunesse Sportive Gramatoise Handball</i>- « Match de rugby » avec <i>Cahors Lot XIII, Cahors Lot XV et USS Rugby Souillac</i>- « Journée solidaire » avec l'<i>Aviron Club Cajarcois et Bonjour Santé à Cajarc</i>- <i>Les Mairies</i> de Lacapelle-Marival, Assier, Bagnac, Cajar, Figeac, Cahors, Lanzaç, Souillac, Gramat et Mauroux pour l'emplacement sur les marchés- « Marche Bleue » avec <i>Hello Asso et Ô Touzac</i>- « Bal à Figeac » avec <i>Lion's club</i> |
|--|--|

« Octobre Rose » Souillac



« Octobre Rose » Cahors



« Octobre Rose » St Céré - photo la DDM



« Octobre Rose » Figeac- photo la DDM



« Octobre Rose » Gourdon



5.2.5 – Partenariats

Les 6 centres Leclerc du Lot ont initié une opération de **produit partage**, de même que les laboratoires Ducastel à Castelfranc, l'Hôtel Mercure à Figeac, VandB à Cahors, Les Pépinières Mazot à Bretenoux, la Boulangerie Llorca à Gourdon et la Boulangerie Selin à Saint-Céré.

Le **recyclage du verre** a permis d'obtenir 4 143 € de la part du Syded.

23 collectivités territoriales ou organismes publics du département ont versé une subvention pour un montant de 9 440 €, dont la Mairie de Cahors, la mairie de St Céré, le CCAS de Montcuq, Cauvaldor, la CPAM, le Grand Figeac, le Département.

Les laboratoires Gamarde participent à notre mission d'aide aux personnes malades en nous faisant bénéficier de tarifs préférentiels lors de la confection des sacs bien-être offerts aux patientes atteintes d'un cancer du sein.

Le **CH de Gourdon** met gratuitement à notre disposition un local pour l' Espace Ligue, tout comme la **mairie de Figeac**, celle de **Saint-Céré et Cauvaldor** (permanence à la Maison des services de Gramat). Au **CH de Cahors** une permanence est possible à la Maison des Associations.

L'association **Carrefour des Sciences et des Arts** coorganise avec nous depuis plusieurs années notre conférence annuelle d'information-prévention.

La **presse écrite et les radios locales** nous permettent de diffuser régulièrement des informations (prévention, annonce d'évènements, remises de dons spécifiques).

Concernant les **entreprises donatrices** avec ou sans conventions citons : Ets Pivaudran Souillac, Ets Andros, La Truite Dorée, plusieurs Intersport, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, Groupama, Litri-marché à Cahors.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes et tous :
donateurs, entreprises, élus locaux, partenaires associatifs
et institutionnels, qui se mobilisent à nos côtés.



GAMARDE
Soins Bio Dermatologiques



E.Leclerc



GRAND CAHORS



BANQUE POPULAIRE OCCITANE



LA CHARTREUSE
HÔTEL • RESTAURANT • TRAITEUR
CAHORS



GRAND FIGEAC
terre d'avenir



Centre Hospitalier Jean Coulon



DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination Occitanie



France Assos Santé
La voix des usagers

g.pivaudran



Medialot

LADEPECHE.fr



LOT
LE DÉPARTEMENT



actuLot



Groupama



RAPPORT FINANCIER 2025

RAPPORT FINANCIER

1 - MOT DU TRESORIER

L'exercice 2025 s'achève avec un excédent important de 194 890 €. Il y a lieu de tenir compte du « Relais pour la Vie » organisé à Figeac en juin 2025 qui a rapporté net 77 877 € d'où un résultat positif hors RPLV de 117 013 €. Cet excédent pourra prendre part au financement d'un nouveau local plus spacieux pour le siège cadurcien.

Deux facteurs sont à souligner pour cette année 2025 : pour la 4ème année consécutive, le montant des quotes-parts de legs et assurance vie est en augmentation par rapport au budget prévisionnel (61 643 €). Il faut noter d'autre part une baisse notoire des soins oncologiques de support : 40 712 € par rapport au budget prévisionnel (86 200 – 45 488).

Le nombre d'adhérents est passé de 1836 en 2024 à 2427 en raison du RPLV de Figeac notamment.

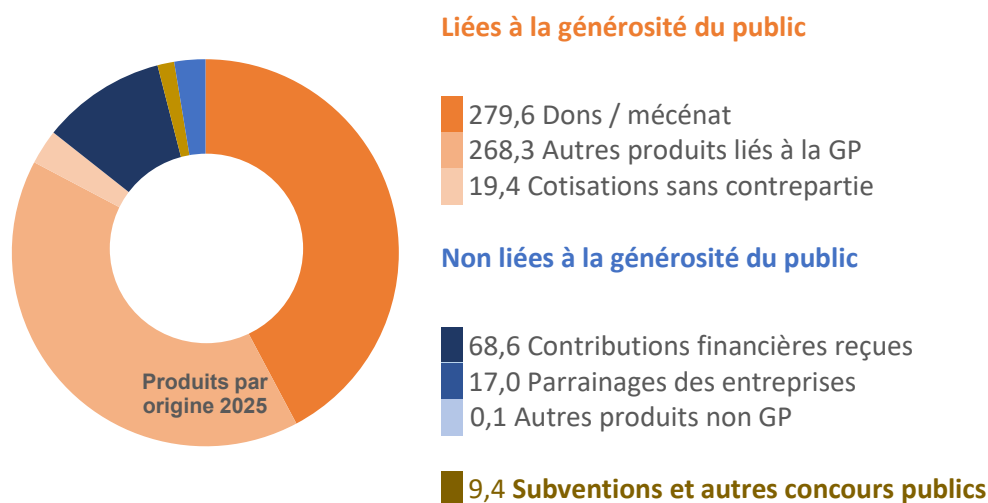
2 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en milliers d' €)	2025 TOTAL	2025 dont générosité du public	2024 TOTAL	2024 dont générosité du public
Produits par origine				
1. Produits liés à la générosité du public	567,4	567,4	381,8	381,8
- dont : dons, mécénat	279,6	279,6	199,1	199,1
- dont : autres produits liés à la GP	268,3	268,3	168,0	168,0
2. Produits non liés à la générosité du public	85,7		69,3	
- dont : parrainage des entreprises	17,0		9,3	
- dont : contributions financ. sans contrepartie	68,6		60,0	
3. Subventions et autres concours publics	9,4		2,4	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0,0	0,0	13,6	13,6
Total	662,5	567,4	467,1	395,4
Charges par destination				
1. Missions sociales	304,8	274,7	253,1	225,0
2. Frais de recherche de fonds	88,2	67,8	56,4	56,3
3. Frais de fonctionnement	70,1	38,9	67,4	34,9
4. Dotations aux provisions et dépréciations	0,7	0,7	0,9	0,9
5. Impôts sur les bénéfices	0,1		0,05	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	3,7	1,4	0,0	0,0
Total	467,6	383,5	377,8	317,1
Excédent	194,9		89,3	

2.1 – Les ressources et leur emploi

Il faut noter qu'en 2025 la comparaison emplois et ressources n'est pas aisée, compte tenu des opérations recettes et dépenses réalisées par le RPLV (à titre d'exemple les ressources du Relais se retrouvent en dons, en mécénat, en produits de manifestations, en parrainage et dans les subventions). Cf tableau bilan RPLV en annexe.

Répartition des ressources 2025 (en milliers d'€) :



On confirme l'importance de la générosité du public (dons des particuliers, d'entreprises, d'associations co-organisatrices, manifestations des bénévoles, mécénat, quotes-parts de legs, cotisations) puisqu'elle représente en 2025 : 86 % du total des ressources (85 % en 2024).

Cette grande prépondérance de financement par la GP est un élément clé du modèle économique de la Ligue. Elle garantit l'indépendance du Comité.

Les ressources :

Les produits liés à la générosité du public sont d'un montant global de 567 378 € (381 821 € en 2024).

Hors legs ces produits sont d'un montant de 415 735 € (quote-part de legs 151 643 €).

Dons et mécénats : 279 646 € VS 199 154 € en 2024. Rappelons que les dons comprennent aussi les « abandons » de frais, en augmentation importante compte tenu notamment de l'application du barème fiscal en 2025.

Dans les « autres produits liés à la générosité du public » = 268 316 € (167 978 en 2024) en plus de la variation des legs (76 890 € en 2024) citons :

- produits financiers 4563 VS 4753
- produit du recyclage du verre 4143 VS 4068
- produit des manifestations et ventes : 52 630 VS 11 430 (+ 360 %)
- quote-part de générosité 205 856 (dont legs et Cadurcienne) VS 146 689.

Produits non liés à la GP en hausse (85 706 € VS 69 287 € soit + 24 %) :

- parrainage entreprises (16 967 VS 9356, dont le laboratoire Ducastel)
- contributions financières sans contrepartie (68 622 / 59 919) (assos évènements, assos quêtes décès,...)

Subventions des collectivités et autres organismes : 9440 VS 2392 en 2024.

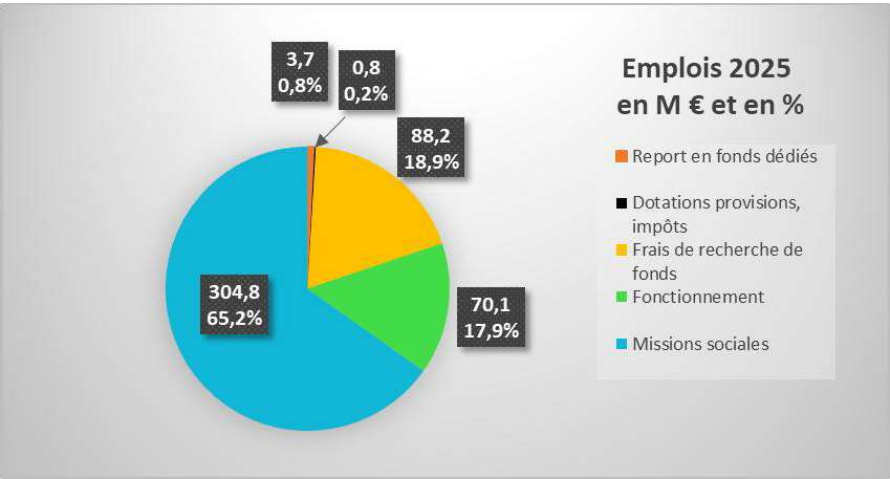
Les emplois :

La répartition des charges de personnel est la suivante (synthèse correspondant aux 3 salariées) :

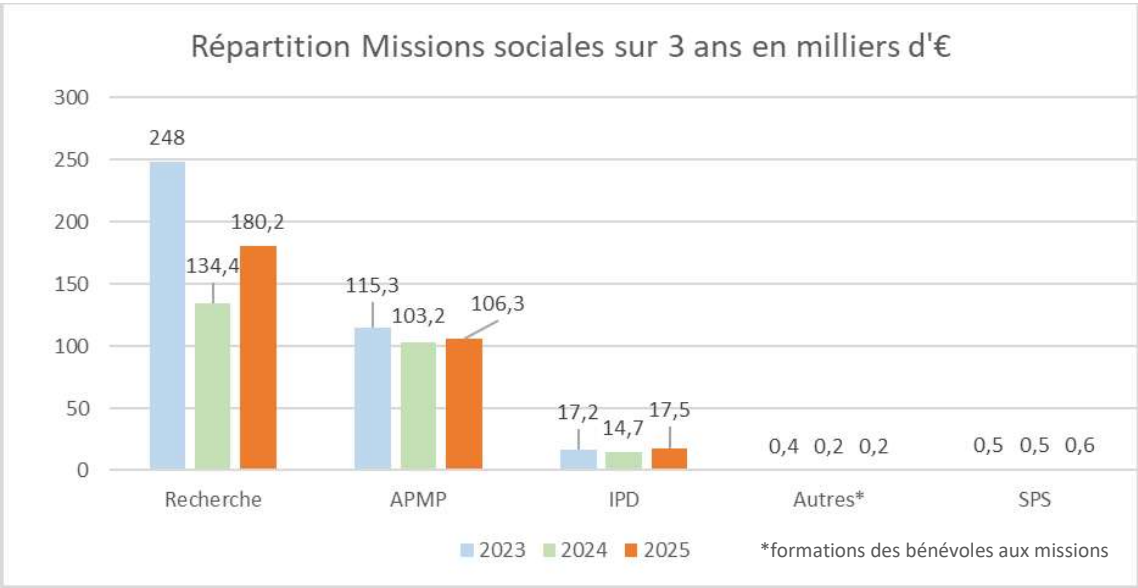
Rubriques (salaires et charges)	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les personnes malades	22,7%	18,6%
Actions d'information, prévention, dépistage	4,6%	5,3%
Actions de formation	0,0%	0,1%
Actions de recherche	1,1%	1,1%
Actions de société et politique de santé	0,0%	0,0%
Frais d'appel aux dons et legs	19,9%	14,6%
Frais de fonctionnement (dont communication)	51,7%	60,3%
Total	100,0%	100,0%

En orange : les missions sociales

Répartition de l'ensemble des emplois en 2025 :



Répartition des Missions sociales (graphique comparatif sur 3 ans) :



Les missions sociales

Dépenses en APMP : nouvelle baisse des soins oncologiques de support avec une dépense de 45 488 € (dont 20 400 versés au Centre hospitalier de Cahors) à comparer avec 53 287 € en 2024 (soit – 15%).

Secours financiers : 17 406 VS 13 073.

Les **actions en IPD** (information – prévention – dépistage) sont presque exclusivement pratiquées en bénévolat ce qui explique le faible volume financier sur ce poste avec 17 475 € dépensés (14 701 € en 2024).

Enfin 180 231 € ont été consacrés à la **recherche** (173 096 € de subventions aux chercheurs et 7135 € de frais de gestion et de participation à la cotisation statutaire versée au Siège) soit 34 % de plus qu'en 2024 (134 412 €).

Ratio missions sociales / total des emplois

(Calculé hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice).

Nommé « ratio de la vertu associative », il participe à rendre compte de la bonne gestion de l'association.

En 2025 il atteint **65,8 %** (67,2 % en 2024).

Les **frais de recherche de fonds** de 56 399 € en 2024 ils passent à 88 179 € en 2025 compte tenu essentiellement d'une augmentation pour frais / achats de manifestations (Relais pour la Vie).

- frais pour manifestations : 33 893 VS 7402 (+26 491)
- frais d'appel de dons (marketing) : 32 925 / 29 303 (+ 3622)
- frais de traitement dons : 20 725 / 19 241.

Les **frais de fonctionnement** sont en légère augmentation : 70 124 VS 67 371 :

- frais d'information et communication 9992 / 9407
- frais de gestion « purs » 50 904 / 47 304
- formations administratives 1261 / 3973
- cotisation statutaire 5461 / 4946 (il s'agit de la part répartie de cette charge)
- amortissements 1079 / 1010 (stable) également la part répartie en fonctionnement.

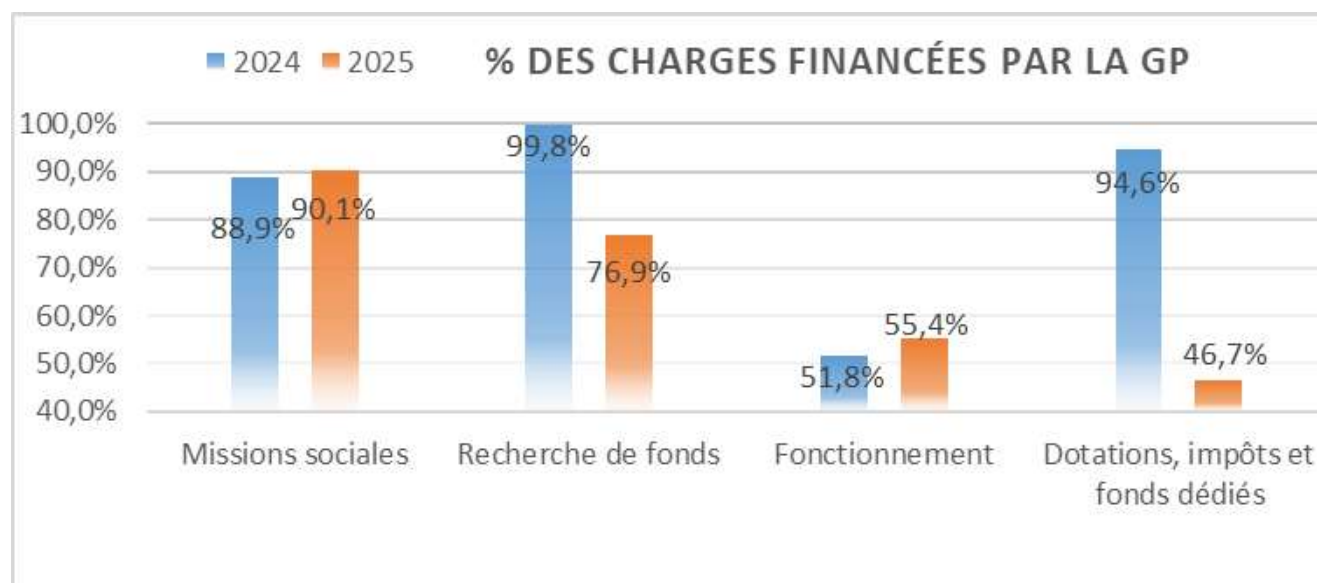
A noter : l'augmentation des postes de fonctionnement et de frais de recherche de fonds comprend aussi l'augmentation des déplacements des bénévoles « abandonnés » avec la prise en compte du barème.

Les **dotations aux provisions et impôts** pour un montant de 857 (905 en 2024) concernent toujours la provision pour l'indemnité de départ à la retraite des salariées, mais également une provision pour impôts des comptes à terme qui seront à régler au moment de leur rachat, ainsi que ceux à régler en 2026 pour les intérêts du livret institutionnel.

Le report en fonds dédiés d'un montant de 3705 € représente les dons et collectes affectés à la Maison des Patients de Figeac perçus en fin d'année 2025 et non utilisés.

2.2 – La générosité du public et son utilisation (CER)

Graphique sur le % des dépenses de l'année financées par la générosité du public :

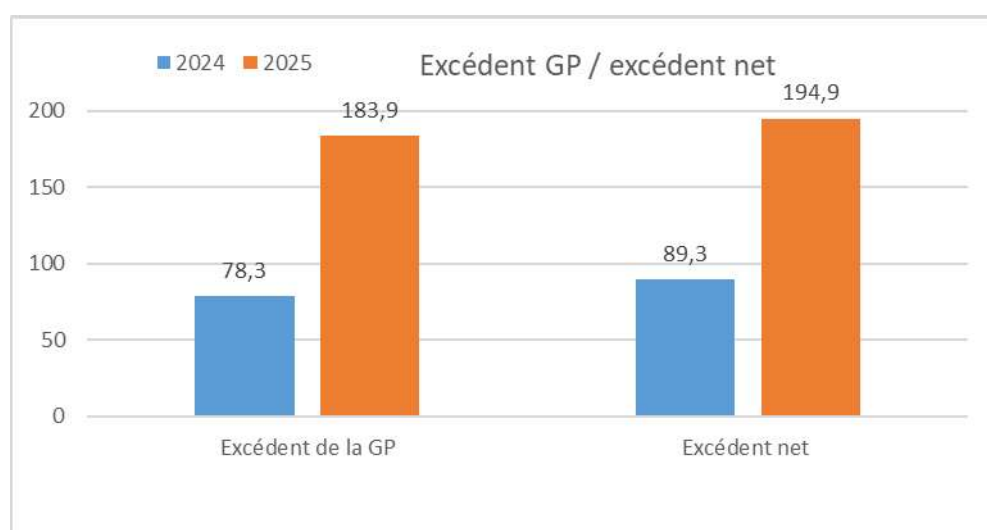


Les variations dans ce type de données sont liées aux produits qui ne sont **pas** de la générosité du public, et sont affectés à une mission (alors la GP finance "moins" la mission dont il est question) ou bien ne sont pas affectés. Les contributions financières (d'associations) sans convention n'étant pas pour nous de la générosité du public, lorsqu'elles sont affectées à une mission, viennent également réduire le % des missions financées par la GP.

Autres éléments du CER (compte d'emploi des ressources)

Le montant des ressources de la générosité du public reportées en début d'exercice d'un montant de 341 885 € passe à 528 800 € en fin d'année 2025.

Graphique du résultat de la générosité du public comparé au résultat net (montants en milliers d'€) :



3 – COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT <u>SYNTHETIQUE</u> (M €)	2025	2024
Produits d'exploitation	657,9	462,3
- dont : utilisation des fonds dédiés	0	13,6
Charges d'exploitation	-467,5	-377,7
- dont : reports en fonds dédiés	-3,7	0
Résultat d'exploitation	190,4	84,6
Produits financiers	4,6	4,7
Charges financières	0	0
Résultat financier	4,6	4,7
Résultat courant avant impôts	195,0	89,3
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les bénéfices	-0,1	-0,05
Excédent ou déficit net	194,9	89,3
Contributions volontaires en nature	91,1	65,1
Charges des contributions volontaires en nature	91,1	65,1

3.1 – Soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Le résultat d'exploitation (190 428 €) est celui qui mesure la capacité de l'association à générer des ressources avec son activité principale, sans tenir compte des éléments financiers (résultat 4563 €) et des éléments exceptionnels (0). L'addition de ces 3 résultats, déduction faite des impôts (101 €) donne le résultat net (notre excédent déjà cité de 194 890 €).

3.2 – Contributions volontaires en nature

Il s'agit de la valorisation des heures des bénévoles de l'association (4808 h) hors temps d'administration, accompagnées de plusieurs dons en nature (Relais pour la Vie et Cadurcienne).

Le mode de calcul retenu pour les heures est la base d'un SMIC et demi, multiplié par le nombre d'heures valorisées. 41 personnes ont donné de leur temps, 14 « administratifs » et 27 « de terrain ». Si l'on compte l'ensemble des personnes non salariées œuvrant pour l'association (membres élus inclus) cela représente 46 personnes.

En 2024 : 3713 heures avaient été enregistrées.

(Tableau page suivante, montants en milliers d'€)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE RECUES	91,1	65,1
Bénévolat	85,7	64,9
Prestations en nature	0,0	0,2
Dons en nature	5,4	0,0
UTILISATION	91,1	65,1
Missions sociales	44,0	44,1
Frais de recherche de fonds	43,0	17,6
Frais de fonctionnement et autres charges	4,1	3,4

4 – BILAN

BILAN (M €)	2025			2024
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	100,5	20,0	80,5	83,6
Immobilisations incorporelles	0		0	0
Immobilisations corporelles	100,5	20,0	80,5	83,6
Immobilisations financières	0		0	0
ACTIF CIRCULANT	609,6		609,6	402,0
<i>dont : créances</i>	21,3		21,3	70,4
<i>dont : valeurs mobilières de placement</i>	0		0	0
<i>dont : disponibilités</i>	584,9		584,9	327,2
<i>dont : charges constatées d'avance</i>	3,4		3,4	2,3
TOTAL ACTIF	710,1	20,0	690,1	485,6
Engagements reçus	0		0	0
PASSIF			NET	NET
Fonds propres			629,5	434,6
Fonds reportés et dédiés			3,7	0
Provisions pour risques et charges			15,5	14,7
Emprunts			0	0
Dettes			41,4	36,3
Produits constatés d'avance			0	0
TOTAL PASSIF			690,1	485,6
Engagements donnés			0	0

Notre **actif immobilisé** est constitué uniquement d'immobilisations corporelles. Il regroupe les biens du siège cadurcien dont le local en copropriété acheté en avril 2023 et les travaux, le parc informatique, du mobilier présent dans les Espaces ligue de Gourdon et du CH de Cahors, et un buste de palpation mammaire.

Au niveau de l'**actif circulant** : les créances sont des dons numériques et PA à recevoir du Siège (décembre), plusieurs produits à recevoir, et une refacturation au Siège.

Les placements, en conformité avec la charte des placements du Siège sont :

- livret A et livret institutionnel (413 135 €),
- comptes à terme (70 000 €).

Le reste en disponibilités se retrouve sur 3 comptes courants (92 706 €), s'y ajoutent un montant de 4436 € de chèques à encaisser et la somme de 4659 € d'intérêts à recevoir (CAT).

Au niveau du passif : Les fonds propres comprennent les réserves (fonds de réserve générale et réserves pour missions) ainsi que l'excédent. Ils atteignent 629 525 €.

Le nombre de **mois de réserve** s'élève à 14,74 contre 9,56 en 2024.

Les **provisions** sont constituées de celle relative à l'indemnité de départ à la retraite ainsi que des impôts à régler sur les futurs bénéfices des comptes à terme.

Les **dettes** regroupent les cotisations sociales de décembre, un prélèvement Urssaf non effectué par l'organisme en janvier 2025, les congés restant à prendre, les dernières charges à payer fin décembre et des factures non parvenues dont 23 909 € de factures de marketing du Siège.

5 – ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement significatif postérieur à la clôture.

6 – ÉVALUATION

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- **En amont** : au moment du dépôt des projets sous forme d'appels à projets de la Ligue nationale aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse par des commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Un Conseil Scientifique national ou régional débat ensuite de la pertinence des demandes. Les projets retenus sont approuvés par le Conseil d'administration national. Le Comité départemental décide en CA également, du choix et du montant des équipes sélectionnées pour l'année en cours.
- **Pendant** : des rapports d'activité scientifique et budgétaire sont demandés aux porteurs. S'en suit une évaluation par les experts de la Ligue.
- **Après** : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

7 – ORGANES DE CONTRÔLE

Soucieux de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, Le Comité du Lot est soumis à différents contrôles internes et externes.

7.1 – Commissaire aux comptes

Conformément aux obligations légales, les comptes sont certifiés par une Commissaire aux comptes associée du cabinet SODECAL Audit de Montauban. Elle a été nommée à l'Assemblée générale du 23 avril 2024, pour une durée de 6 années. Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siège de la Ligue contre le cancer dans le cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

7.2 – Dons en confiance

La Ligue contre le cancer est labellisée par le « Don en Confiance », association loi 1901 de droit privé, créée en 1989, qui rassemble près de 100 associations et fondations caritatives.

La Commission d'agrément du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport triennal des contrôleurs, a procédé, en 2025, au renouvellement de la reconnaissance Don en Confiance à la Ligue contre le cancer.



7.3 – Cour des comptes

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. En tant qu'association faisant appel à la générosité du public, la Ligue contre le cancer relève de son contrôle. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en 2015, est consultable sur le site www.ccomptes.fr.

7.4 – Comité d'audit interne

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

[Vous pouvez accéder aux précédents comptes annuels du Comité départemental du Lot et aux rapports du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel :](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

www.journal-officiel.gouv.fr

et sur le site Internet du Comité départemental du Lot :

www.ligue-cancer.net/46-lot

Les comptes annuels de l'exercice 2025, approuvés par le Conseil d'administration du 31 mars 2026 seront disponibles sur ces mêmes sites peu après l'assemblée générale du 17 avril 2026. Toute demande écrite est à adresser au siège du Comité départemental situé au 114 rue Denis Forestier, 46000 Cahors.



COMITE DU LOT
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

114 rue Denis Forestier
46000 CAHORS
05 65 35 23 70
cd46@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/46-lot



RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

388 600

1.1 Cotisations sans contrepartie

13 000

1.2 Dons, mécénat

234 600

Dons manuels non affectés

204 600

Dons manuels affectés

20 000

Mécénat

10 000

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

141 000

Manifestations

11 000

Ventes (dont abonnement à vivre)

500

Prestations et autres ventes

500

Activités de récupération

4 500

Autres produits affectés aux missions sociales

500

Autres produits affectés

Produits financiers

4 000

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

dont 60 000 de legs

120 000

2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

65 000

2.1 Cotisations avec contrepartie

2.2 Parrainage des entreprises

5 000

2.3 Contributions financières sans contrepartie

60 000

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

2 000

Collectivités locales

2 000

4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

0

5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS

0

Utilisation fonds dédiés selon origines

TOTAL RESSOURCES

455 600

DÉFICIT

TOTAL

455 600

EMPLOIS DE L'EXERCICE

1. MISSIONS SOCIALES

327 400

Actions réalisées par l'organisme

152 000

Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé

118 900

Aménagement au sein des établissements de santé

4 000

Soins de support soutien psychologique

20 000

Soins de support activités physique

4 500

Soins de support soutien esthétique

12 000

Soins de support soutien nutrition

6 000

Soins de support autres : sophrologie

11 000

Soins de support autres : socio coiffure

6 700

Soins de support autres (frais divers dont dépl. et DAC)

2 200

Information, orientation et accompagnement des malades et proches

5 000

Visite des malades

3 500

Secours financiers aide à domicile

20 000

Fonctionnement de la mission

24 000

Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public

24 000

Prévention primaire tabac

1 500

Tabac précarité

500

Prév. primaire alcool/soleil/alimentation/act phys/risques environnementaux

1 200

interventions en milieu scolaire

4 000

Concours scolaire / agenda scolaire / Clap santé

500

Dépistage cancer du sein / colon rectum / utérus / prostate / peau

3 000

Information du public

1 000

Magazine Vivre

300

Fonctionnement de la mission

12 000

Act. de formation et amélior. des pratiques en dir. des prof. Santé et autr. publics

1 300

Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales

900

Fonctionnement de la mission

400

Actions de société et politique de santé

800

Représentation des usagers

200

Fonctionnement de la mission

600

Actions en direction des chercheurs et étb. de recherche contre le cancer

7 000

Autres dépenses de recherche (part de la cotisation statutaire)

7 000

Versements à d'autres organismes agissant en France

175 400

Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé

23 400

Subventions à un organisme pour soins de support

20 400

Subventionss aux associations de malades ou d'anciens malades

3 000

Actions en direction des chercheurs et étb. de recherche contre le cancer

152 000

Programmes nationaux

152 000

Équipes labellisées

130 000

Adolescent face au cancer

22 000

Programmes régionaux et départementaux

0

2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		52 500
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		51 500
Frais d'appel de dons		27 000
Frais d'appel des legs		500
Frais de traitements des dons		17 000
Frais pour manifestations et reventes		7 000
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		1 000
Frais de Recherche de Mécénat / missions		500
Frais de recherche de partenariat		500
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		74 500
3.1 Frais d'information et de communication		10 000
Frais d'information et de communication externe		7 000
Frais d'information et de communication interne		3 000
3.2 Frais de fonctionnement		59 500
Frais de gestion		50 000
Formation administrative		1 500
Impôts et taxes		1 000
Cotisation statutaire (répartition)		7 000
3.3 Autres charges		5 000
Charges financières		1 000
Dotations aux amortissements (part répartie en fonctionnement)		4 000
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 200
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		0
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		0
Report en fonds dédiés en fonction de leur origine .../...		
TOTAL EMPLOIS		455 600
EXCÉDENT		
TOTAL		455 600

CLE 3 2026 identique à 2025

APMP	25%
IPD	20%
Recherche	5%
Traitement des dons	20%
Fonctionnement	30%
	100%